

Le **MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS** : Ils sont tous propriété publique, à l'exception de celui de l'Original.

M. SPROULE : Je remarque un item de \$1,000 pour réparations au quai de Thornbury. Ces réparations sont grandement nécessaires, et j'en remercie le ministre au nom du public.

Je regrette qu'il ne puisse trouver le moyen de porter aux estimations un petit item supplémentaire pour dragage, ce qui y est fort nécessaire, ainsi qu'à Meaford. Il y a eu un an l'été dernier, un dragueur a été mis à l'œuvre à cet endroit, mais, le crédit dépensé, ce dragueur dut s'arrêter avant que les travaux fussent terminés.

On a sérieusement besoin d'un peu plus de travaux, et à Thornbury et à Meaford.

M. TISDALE : Je désire remercier le ministre du crédit relatif à Port-Dover. J'espère ne pas trop demander, en proposant que ses ingénieurs, avant la prochaine session, examinent les documents que je lui ai soumis, et qu'ils en constatent l'exactitude.

Le **MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS** : J'examinerai soigneusement toute l'affaire.

M. HACKETT : Quel est le montant de revenu perçu de l'usage de ces jetées et quais publics ?

Le **MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS** : Ce sont tous des havres libres.

M. HENDERSON : Je voudrais signaler à l'honorable ministre le havre d'Oakville, le seul havre important du lac Ontario entre Hamilton et Toronto. Il y a un an ou deux, l'ex-gouvernement dépensa une certaine somme pour draguer le havre d'Oakville, mais le parachèvement de cet ouvrage requiert encore une autre somme. Le dragueur a dû être enlevée pour répondre à des exigences plus pressantes ailleurs. Je demanderais à l'honorable ministre de s'enquérir au sujet de ce havre important, et de voir si un petit crédit, mille dollars peut-être, ne pourrait pas être affecté au complément de ce qui a été entrepris à cette époque-là.

Havres et rivières, C.-A. \$ 19,000

M. PRIOR : Je désire signaler au ministre qu'il n'y a rien, dans ces estimations supplémentaires, qui soit affecté au havre de Victoria. Il y a un item dans le budget principal, mais il est tout à fait insuffisant pour les travaux requis. Cette matière a été signalée à l'ex-gouvernement, et c'était son intention d'accorder une somme beaucoup plus forte.

Comme le sous-chef de l'honorable ministre le lui apprendra, un très beau dragueur se trouve à Victoria, acheté depuis peu pour, je crois, \$28,000. Ce dragueur est du genre le plus moderne ; mais la somme de \$10,000 ne peut le mettre en œuvre longtemps dans l'année, par suite du montant considérable que requièrent les gages et, conséquemment, le reste immobile la plus grande partie de l'année.

Je demanderai au ministre d'affecter un autre crédit au havre de Victoria, si d'autres estimations supplémentaires doivent être soumises. Il doit se rappeler que les navires océaniques qui visitent

maintenant Victoria élèvent celui-ci au deuxième rang parmi les grands ports du Canada.

Le **MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS** : L'item de \$10,000 a été porté aux estimations l'an dernier, et je le prends comme je le trouve.

M. PRIOR : L'honorable ministre verra, en examinant la correspondance, qu'une plus forte somme a été promise par le gouvernement.

Ligne de télégraphe entre Marjorie et Chéticamp, renouvellement des poteaux.....	\$1,000
--	---------

M. McLENNAN (Inverness) : Cette ligne requiert-elle que ses poteaux soient renouvelés, ou si cet argent attend qu'on le dépense ?

Le **MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS (M. Tarte)** : Il est destiné à faire faire les travaux.

M. McLENNAN (Inverness) : Y a-t-il un rapport dans le ministère attestant que le renouvellement des poteaux est absolument nécessaire ?

Le **MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS** : Oui.

M. McLENNAN (Inverness) : Dans le cours de la dernière campagne électorale, on a jeté un grand nombre de poteaux de télégraphe le long de cette ligne. Comme les préposés au département du ministre doivent le savoir, cette ligne a été bâtie il y a quelques années seulement. Je puis dire à l'honorable ministre que s'il envoie un inspecteur compétent examiner ces poteaux, il verra qu'ils sont atteints de la maladie dont l'honorable député d'Assiniboia (M. Davin) a parlé l'autre soir. J'avertis le ministre qu'il devrait envoyer une personne compétente examiner ces poteaux avant de dépenser \$1,000.

Je dois dire qu'un mécontentement général existe au sujet de l'administration de cette ligne. Les réparations et l'entretien en sont confiés à l'agent de la Compagnie de télégraphe de l'Union Occidentale de Saint-Jean, N.-B. Il existe une espèce de société entre ce monsieur et un certain M. Keely, employé dans l'un des ministères, ici.

Le **MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS** : C'est le fonctionnaire en chef préposé à ces travaux dans mon ministère.

M. McLENNAN (Inverness) : Oui, je le pense. L'agent de la Compagnie de télégraphe de l'Union Occidentale administre ces affaires. M. Keely ne paraît pas très souvent dans l'affaire, mais l'agent de la Compagnie de l'Union Occidentale envoie un détachement de ses hommes une fois par année environ pour réparer cette ligne.

Comme le ministère des Travaux publics est maintenant en de nouvelles mains, j'ai confiance qu'il y aura changement dans l'administration de cette ligne.

J'ai exposé ces quelques points afin que le ministre puisse voir que cette administration est assujétie à son propre ministère, et non pas laissée aux soins de la Compagnie de télégraphe de l'Union Occidentale.

M. ELLIS : Je suppose que lorsque l'honorable député (M. McLennan) parle de l'agent de la Com-